



PREFET DE LA REGION PROVENCE ALPES COTE D'AZUR

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

SPECIAL N ° 74 - OCTOBRE 2013

SOMMAIRE

Le Préfet de la Région Provence- Alpes- Côte d'Azur

Agence Régionale de Santé (ARS)

Autre N °2013288-0005 - Tableau de renouvellements des autorisations sanitaires du 14/10/2013 n °2	1
Autre N °2013289-0001 - TABLEAU DES RENOUVELLEMENTS DES AUTORISATIONS SANITAIRES	4
Autre N °2013290-0001 - TABLEAU DES RENOUVELLEMENTS DES AUTORISATIONS SANITAIRES	6

Secrétariat Général pour les Affaires Régionales (SGAR)

Arrêté N °2013287-0004 - Arrêté renouvelant l'agrément du centre de formation de la RTM, pour dispenser la formation obligatoire des conducteurs de véhicules de transport routier de voyageurs	8
Arrêté N °2013290-0002 - Arrêté autorisant l'augmentation du titre alcoométrique volumique naturel pour l'élaboration des vins AOP Côteaux varois en Provence pour la récolte 2013	11

DEPT	ACTIVITE ou EML	FORME	ENTITE JURIDIQUE	ADRESSE E.J.	N° FINESS E.J.	ADRESSE E.T.	N° FINESS E.T.	DATE RENOUV.	DATE LETTRE NOTIF.
06	Traitement du cancer	chirurgie carcinologique: - spécialités non soumises à seuil spécialités soumises à seuil : pathologies , digestives urologiques, chimiothérapie ou autres traitements médicaux spécifiques du cancer en hospitalisation complète et en alternative à l'hospitalisation (hospici de jour)	SAS CLINIQUE DU PARC IMPERIAL	28, boulevard Tzarewitch. 06000 Nice	060004959	Clinique du Parc Impérial 28, boulevard Tzarewitch. 06000 Nice	060780723	14-oct-14	11-oct-13
06	Traitement du cancer	chirurgie carcinologique: - spécialités non soumises à seuil - spécialités soumises à seuil : pathologies mammaires, digestives gynécologiques	SA POLYCLINIQUE SANTA MARIA	57 avenue de la Californie 06200 Nice	060000403	Polyclinique Santa Maria 57 avenue de la Californie 06200 Nice	060780756	14-oct-14	11-oct-13
06	Traitement du cancer	chirurgie carcinologique: - spécialités non soumises à seuil - spécialités soumises à seuil : pathologies mammaires, digestives gynécologiques, urologiques	SA CLINIQUE INTERNATIONALE DE CANNES	33 Boulevard d'Oxford 06400 Cannes	060000221	Hopital Privé Cannes Oxford 33 Boulevard d'Oxford 06400 Cannes	060021417	14-oct-14	11-oct-13
06	Traitement du cancer	chirurgie carcinologique: - spécialités non soumises à seuil - spécialités soumises à seuil : pathologies urologiques, digestives, ORL cervico-faciale et maxillo faciale, chimiothérapie et autres traitements	CH DE CANNES	15 avenue des Broussailles CSS0008 06414 Cannes cedex	060780988	CH Cannes 15 avenue des Broussailles CS 50008 06414 Cannes cedex	060000544	14-oct-14	11-oct-13

06	Traitement du cancer	Chirurgie carcinologique :- chirurgie du cancer pour les spécialités non soumises à seuil - chirurgie du cancer pour les spécialités soumises à seuil mammaires, gynécologiques, Orl et cervico-faciale et chirurgie maxillo-faciale - Chimiothérapie et autres traitements médicaux spécifiques du cancer, en hospitalisation complète et en alternative à l'hospitalisation (hôpital de jour). Radiothérapie externe et curiethérapie, précisant la curiethérapie à bas débit de dose, à haut débit de dose et par implants d'Iode 125. - Utilisation thérapeutique de radioéléments en source non scellées	CENTRE ANTOINE LACASSAGNE	33 avenue de Valombrose 06189 Nice cedex 2	060780962	Centre Antoine Lacassagne 33 avenue de Valombrose 06189 Nice cedex 2	060000528	14-oct-14	11-oct-13
06	Traitement du cancer	radiothérapie externe	CENTRE DE HAUTE ENERGIE	10 boulevard Pasteur 06000 Nice	060003621	10 boulevard Pasteur 06000 Nice	060021342	14-oct-14	11-oct-13
06	Traitement du cancer	radiothérapie externe	CAC MOUGINS	1, Place du Docteur Jean Luc Broquerie 06250 Mougins	060019551	Centre Azurien de Canérogologie 1, Place du Docteur Jean Luc Broquerie 06250 Mougins	060019627	14-oct-14	7-oct-13
83	Traitement du cancer	Chirurgie carcinologique : spécialités non soumises à seuil, spécialités soumises à seuil : pathologies digestives, urologiques	SAS POLYCLINIQUE LES FLEURS	332 avenue Frédéric Mistral CS 10100 83196 Ollioules	750052425	332 avenue Frédéric Mistral CS 10100 83196 Ollioules	830100319	14-oct-14	7-oct-13

83	Traitement du cancer	Chirurgie carcinologique : spécialités non soumises à seuil, spécialités soumises à seuil : pathologies digestives, mammaires, gynécologiques, urologiques Chimiothérapie ou autres traitements médicaux spécifiques du cancer, en hospitalisation complète ou en alternative à l'hospitalisation (hospit de jour)	CLINIQUE DU CAP D OR	1361, avenue des anciens combattants d'Indochine CS 10203 83507 La Seynes sur Mer	830000063	1361, avenue des anciens combattants d'Indochine CS 10203 83507 La Seynes sur Mer	830100251	14-oct-14	11-oct-13
83	Chirurgie	Chirurgie en alternative à l'hospitalisation	Centre Hospitalier Intercommunal de Fréjus/St Raphaël	240, avenue de St Lambert BP 110 83608 Fréjus cedex	830100566	Centre Hospitalier Intercommunal de Fréjus/St Raphaël 240, avenue de St Lambert BP 110 83608 Fréjus cedex	830000311	08-oct-14	11-oct-13

DEPT	ACTIVITE ou EML	FORME	ENTITE JURIDIQUE	ADRESSE E.J.	N° FINESS E.J.	ADRESSE E.T.	N° FINESS E.T.	DATE RENOUV.	DATE LETTRE NOTIF.
13	Traitement du cancer	Radiothérapie externe	Centre de radiothérapie Beauregard	12, impasse du Lido 13012 Marseille	130008980	Centre de radiothérapie Beauregard 12, impasse du Lido 13012 Marseille	130784713	14-oct-14	8-oct-13
13	Traitement du cancer	Chirurgie carcinologique pour les spécialités non soumises à seuil et pour les spécialités soumises à seuil : pathologies digestives, mammaires	SAS Clinique de l'Étang de l'Olivier	4, rue Roger Carpentier BP70003 13801 ISTRES Cedex	130002454	Clinique de l'étang de l'olivier 4, rue Roger Carpentier BP70003 13801 ISTRES Cedex	130782071	14-oct-14	8-oct-13
13	Traitement du cancer	Radiothérapie externe	SA IRIDIS -Centre de radiothérapie de Clairval	317, boulevard du Redon 13009 Marseille	130037856	Centre de radiothérapie de clairval 317, boulevard du Redon 13009 Marseille	130784051	14-oct-14	8-oct-13
13	Traitement du cancer	Chirurgie carcinologique pour les spécialités non soumises à seuil et pour les spécialités soumises à seuil : pathologies digestives, mammaires, urologiques, gynécologiques Chimiothérapie en hospitalisation complète et en alternative à l'hospitalisation Radiothérapie, curiethérapie- Utilisation thérapeutique de radioéléments en source non scellée	Institut Paoli Calmettes	232, boulevard Sainte Marguerite BP156 13273 Marseille cedex 9	130784127	Institut Paoli Calmettes 232, boulevard Sainte Marguerite BP156 13273 Marseille cedex 9	130001647	14-oct-14	8-oct-13
13	Traitement du cancer	Chirurgie carcinologique pour les spécialités non soumises à seuil et pour les spécialités soumises à seuil : pathologies mammaires	Association L'Etoile Maternité catholique	CD 14 A 13540 PUYRICARD	130002488	L'Etoile Maternité Catholique de Provence CD 14 A 13540 PUYRICARD	130786445	14-oct-14	8-oct-13
13	Traitement du cancer	Chirurgie carcinologique pour les spécialités non soumises à seuil	SAS Clinique Chantecler	240 avenue des Poilus 13012 Marseille	130002173	Clinique Chantecler 240 avenue des Poilus 13012 Marseille	130785389	14-oct-14	8-oct-13
13	Traitement du cancer	Chirurgie carcinologique pour les spécialités non soumises à seuil et pour les spécialités soumises à seuil : pathologies digestives	SAS Clinique chirurgicale de Martigues	9 rue Edouard Amavet BP 10035 13691 Martigues	130000987	Clinique chirurgicale de Martigues 9 rue Edouard Amavet BP 10035 13691 Martigues	130782162	14-oct-14	8-oct-13

DEPT	ACTIVITE ou EML	FORME	ENTITE JURIDIQUE	ADRESSE E.J.	N°FINES E.J.	ADRESSE E.T.	N° FINES E.T.	DATE RENOUV.	DATE LETTRE NOTIF.
13	Traitement du cancer	Chirurgie carcinologique pour les spécialités non soumises à seuil	SA Clinique Juge	116 rue Jean Mermoz 13008 Marseille	130001456	Clinique Juge 116 rue Jean Mermoz 13008 Marseille	130783723	14-oct-14	8-oct-13
13	Traitement du cancer	Chirurgie carcinologique pour les spécialités non soumises à seuil et pour les spécialités soumises à seuil : pathologies digestives, mammaires, gynécologiques	SAS Clinique Bouchard	77, rue du Docteur Escat BP 169 13253 Marseille cedex 6	130001415	Clinique Bouchard 77, rue du Docteur Escat BP 169 13253 Marseille cedex 6	130783327	14-oct-14	8-oct-13
13	Traitement du cancer	Chirurgie carcinologique pour les spécialités non soumises à seuil	SA Clinique Monticelli	88 rue du Commandant Rolland 13008 Marseille	130610336	Clinique Monticelli 88 rue du Commandant Rolland 13008 Marseille	130783772	14-oct-14	8-oct-13
13	Traitement du cancer	Chirurgie carcinologique pour les spécialités non soumises à seuil et pour les spécialités soumises à seuil : pathologies digestives, mammaires, urologiques, gynécologiques, thoraciques, ORL, cervico-faciales et maxillo-faciales Chimiothérapie en hospitalisation complète et en alternative à l'hospitalisation Radiothérapie, curiethérapie Utilisation thérapeutique de radioéléments en source non scellée	Association Hôpital général Saint Joseph de Marseille	26, Boulevard de Louvain 13008 Marseille	130014228	Association Hôpital Saint Joseph de Marseille 26, Boulevard de Louvain 13008 Marseille	130785652	14-oct-14	8-oct-13

DEPT	ACTIVITE ou EML	FORME	ENTITE JURIDIQUE	ADRESSE E.J.	N° FINESS E.J.	ADRESSE E.T.	N° FINESS E.T.	DATE RENOUV.	DATE LETTRE NOTIF.
13	Traitement du cancer	Radiothérapie externe	SALOCARAD	Avenue Henri Pontier 13100 Aix-en-Provence	130034572	Centre de radiothérapie du Pays d'Aix Avenue Henri Pontier 13100 Aix en Provence	130034580	14-oct-14	10-oct-13
13	Traitement du cancer	Chirurgie carcinologique pour les spécialités non soumises à seuil et pour les spécialités soumises à seuil : pathologies digestives, mammaires,ORL, cervico- faciales et maxillo-faciales, urologiques	SA SOREVIE-GAM	21, avenue Alfred Camus 13097 Aix-en-Provence cedex 02	130007362	Clinique Axiùm 21, avenue Alfred Camus 13097 Aix en Provence cedex 02	13810740	14-oct-14	10-oct-13
13	Traitement du cancer	Chirurgie carcinologique pour les spécialités non soumises à seuil et pour les spécialités soumises à seuil : pathologies urologiques	SAS Clinique Vignoli	114, avenue Paul Bourret 13300 Salon de Provence	130001233	Clinique Vignoli 114, avenue Paul Bourret 13300 Salon de Provence	130782675	14-oct-14	10-oct-13
13	Traitement du cancer	Chirurgie carcinologique pour les spécialités non soumises à seuil et pour les spécialités soumises à seuil : pathologies digestives, mammaires, urologiques, gynécologiques, ORL, cervico-faciales et maxillo- faciales.Chimiothérapie en hospitalisation complète et en alternative à l'hospitalisation	Centre hospitalier du Pays d'Aix- Centre hospitalier Intercommunal Aix-Perthus	avenue des Tamaris 13616 Aix-en-Provence	130041916	Site d'Aix-en-Provence avenue des Tamaris 13616 Aix-en-Provence	130000409	14-oct-14	14-oct-13
13	Traitement du cancer	Chirurgie carcinologique pour les spécialités non soumises à seuil et pour les spécialités soumises à seuil : pathologies digestives, ORL, cervico- faciales et maxillo-faciales	SAS Clinique Jeanne d'Arc	7, rue Nicolas Saboly CS 70194 13635 Arles cedex	130000532	Clinique Jeanne d'Arc 7, rue Nicolas Saboly CS 70194 13635 Arles cedex	130781370	14-oct-14	11-oct-13

DEPT	ACTIVITE ou EML	FORME	ENTITE JURIDIQUE	ADRESSE E.J.	N° FINESS E.J.	ADRESSE E.T.	N° FINESS E.T.	DATE RENOUV.	DATE LETTRE NOTIF.
13	Traitement du cancer	Chirurgie carcinologique pour les spécialités non soumises à seuil et pour les spécialités soumises à seuil : pathologies digestives, mammaires, gynécologiques Chimiothérapie en hospitalisation complète et en alternative à l'hospitalisation	Centre hospitalier Joseph Imbert d'Arles	Quartier Fourchon BP 80367 13637 Arles cedex	130789274	Centre hospitalier Joseph Imbert d'Arles Quartier Fourchon BP 80367 13637 Arles cedex	130002827	14-oct-14	14-oct-13
13	Equipement matériel lourd	gamma-caméra de marque Siemens, modèle E.CAM Dual Head Gantry n° de série 08505	Assistance Publique des Hôpitaux de Paris	80, rue Brochier 13354 Marseille cedex 05	130786049	Hôpital de la Timone Adultes Avenue Jean Moulin 13385 Marseille cedex 05	130783293	1-oct-14	15-oct-13
13	Equipement matériel lourd	scanographe Lightspeed VTC 64 , n°412759 CNS	Assistance Publique des Hôpitaux de Paris	80, rue Brochier 13354 Marseille cedex 05	130786049	Hôpital Sainte Marguerite 270, Boulevard Sainte Marguerite 13209 Marseille cedex 09	130784234	10-juin-14	15-oct-13

PRÉFET DE LA RÉGION PROVENCE - ALPES - CÔTE D'AZUR

Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement

ARRETE du **14 OCT. 2013**

**Renouvelant l'agrément du centre de formation
Régie des Transports de Marseille
situé à Marseille
(transport routier de voyageurs)**

**Le préfet de la région Provence Alpes Côte d'Azur
Officier de la Légion d'honneur
Chevalier de l'ordre national du Mérite**

VU la directive 2003/59/CE du parlement européen et du conseil du 15 juillet 2003,

VU l'ordonnance n° 58-1310 du 23 décembre 1958 modifiée concernant les conditions de travail dans les transports routiers publics et privés en vue d'assurer la sécurité de la circulation routière, notamment ses articles 1-4° et 2,

VU le décret n° 2007-1340 du 11 septembre 2007, modifié par le décret n° 2013-386 du 6 mai 2013, relatif à la qualification initiale et à la formation continue des conducteurs de certains véhicules affectés aux transports routiers de marchandises ou de voyageurs,

VU l'arrêté ministériel du 3 janvier 2008, modifié par l'arrêté ministériel du 2 mars 2011, relatif à l'agrément des centres de formation professionnelle habilités à dispenser la formation professionnelle initiale et continue des conducteurs du transport routier de marchandises et de voyageurs,

VU l'arrêté ministériel du 3 janvier 2008 relatif au programme et aux modalités de mise en oeuvre de la formation professionnelle initiale et continue des conducteurs du transport routier de marchandises et de voyageurs,

VU l'arrêté préfectoral du 11 mars 2013 agréant le centre de formation de la Régie des Transports de Marseille, pour une période de six mois,

VU la demande de renouvellement d'agrément pour dispenser la formation continue obligatoire des conducteurs du transport routier de **voyageurs** déposée par la Régie des Transports de Marseille située à Marseille (13008)

CONSIDERANT que la demande répond aux exigences réglementaires,

SUR proposition de la directrice régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Provence-Alpes-Côte d'Azur,

ARRETE :

Article 1^{er} :

La **Régie des Transports de Marseille** (SIREN n° 059 804 062) domiciliée 10-12 avenue Clot Bey à Marseille (13008) est agréée pour dispenser la formation continue obligatoire des conducteurs de véhicules de transport routier de **voyageurs** sur le site de formation situé 3, rue Paul Langevin à Marseille (13013) pour une période de cinq ans à compter du 11 septembre 2013.

Article 2 :

La portée géographique de l'agrément est régionale. Toutefois, le centre agréé peut disposer d'établissements secondaires dans sa région d'implantation ou dans un département limitrophe de cette région fonctionnant sous la responsabilité de l'établissement principal.

Article 3 :

Les formations dispensées devront être conformes aux annexes de l'arrêté ministériel du 3 janvier 2008 modifié relatif au programme et aux modalités de mise en oeuvre de la formation professionnelle initiale et continue des conducteurs du transport routier de marchandises et de voyageurs.

Article 4 :

Conformément à l'article 15 V du décret n° 2007-1340 du 11 septembre 2007 modifié aux termes duquel l'agrément peut être retiré ou suspendu si les conditions ne sont plus remplies, le préfet de région (direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement) se réserve le droit de procéder à la vérification du respect des critères fixés par l'article 3 de l'arrêté ministériel du 3 janvier 2008 modifié par l'arrêté du 2 mars 2011 relatif à l'agrément, notamment par des visites dans les centres de formation.

Article 5 :

Le responsable du centre agréé par le présent arrêté s'engage à transmettre à la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement les bilans et justificatifs prévus par l'arrêté ministériel du 3 janvier 2008 modifié.

Il s'engage à informer, dans les plus brefs délais, de toutes modifications affectant ses moyens humains et matériels, la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement.

Article 6 :

Le secrétaire général pour les affaires régionales et la directrice régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de région et notifié à l'organisme intéressé.

Fait à Marseille, le **14 OCT. 2013**

Pour le Préfet
Le Secrétaire Général Adjoint
pour les Affaires Régionales

Frédéric BEAUDROIT



PRÉFET DE LA RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Secrétariat général pour les affaires régionales

ARRÊTÉ DU 17 OCT. 2013

**AUTORISANT L'AUGMENTATION DU TITRE ALCOOMÉTRIQUE VOLUMIQUE NATUREL
POUR L'ÉLABORATION DES VINS AOP COTEAUX VAROIS EN PROVENCE
DE LA RÉCOLTE 2013**

Le Préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur
Préfet de la zone de défense et de sécurité Sud
Préfet des Bouches-du-Rhône
Officier de la Légion d'Honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

- VU le règlement (CE) n°1234/2007 du Conseil du 22 octobre 2007 modifié portant organisation commune des marchés dans le secteur agricole et dispositions spécifiques en ce qui concerne certains produits de ce secteur (règlement « OCM unique ») modifié ;
- VU le règlement (CE) n°606/2009 de la Commission du 10 juillet 2009 fixant certaines modalités d'application du règlement (CE) n°479/2008 du Conseil en ce qui concerne les catégories de produits de la vigne, les pratiques œnologiques et les restrictions qui s'y appliquent, modifié ;
- VU le code général des impôts ;
- VU le code rural et de la pêche maritime ;
- VU le code de la consommation ;
- VU le décret n° 2012-655 du 4 mai 2012 relatif à l'étiquetage et à la traçabilité des produits vitivinicoles et à certaines pratiques œnologiques ;
- VU l'arrêté du 24 juillet 2012 relatif aux conditions d'autorisation de l'augmentation du titre alcoométrique volumique naturel pour l'élaboration des vins ;
- VU la demande présentée par l'Organisme de Gestion Syndicat des vins Coteaux Varois en Provence en date du 8 octobre 2013 ;
- VU l'avis du président du comité régional INAO Provence;
- VU l'avis du délégué territorial de l'Institut national de l'origine et de la qualité
- SUR proposition du secrétaire général pour les affaires régionales ;

ARRÊTE

ARTICLE 1

L'augmentation du titre alcoométrique volumique naturel pour l'élaboration des vins cités en annexe issus de raisins récoltés l'année 2013 est autorisée dans les limites fixées à la même annexe.

ARTICLE 2

Le présent arrêté entre en vigueur le lendemain de sa publication.

ARTICLE 3

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Marseille, dans un délai de deux mois à compter de sa publicité.

ARTICLE 4

Le secrétaire général pour les affaires régionales de la préfecture de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur le directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Provence-Alpes-Côte d'Azur, le directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de Provence-Alpes-Côte d'Azur, le directeur régional des douanes et droits indirects de la Provence-Alpes-Côte d'Azur, le délégué territorial de l'INAO sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Fait à Marseille, le 17 OCT. 2013



Michel CADOT

Vins bénéficiant d'une appellation d'origine protégée

Nom de l'appellation d'origine protégée (suivi ou non d'une dénomination géographique complémentaire)	Couleur(s)	Type(s) de vin	Variété(s)	Noms des départements et/ou des département(s) concerné(s)	Limite Maximal (% vol.)	Richesse minimale en sucre des raisins (g/l de moût)	Titre alcoométrique volumique naturel minimal (% vol.)	Titre alcoométrique volumique total maximal après enrichissement (% vol.)
AOP « Coteaux varois en Provence »	(le cas échéant) -	(le cas échéant) -	(le cas échéant) -	(le cas échéant) -	1	(le cas échéant) -	(le cas échéant) -	(le cas échéant) -